Il y a 157 ans : coup d'Etat et plébiscite

21/12/2008 à 19h03

Louis-Napoléon Bonaparte, élu président de la République le 10 décembre 1848 et ne pouvant être réélu en vertu de de la Constitution, décide de recourir à un coup d'Etat le 2 décembre 1851. Sa prise de pouvoir sera plébiscitée par les Français le 21 décembre.

Louis-Napoléon prépare son coup d'Etat par une habile campagne à travers le pays, mêlant l'honneur national, le souvenir de Napoléon Ier, le progrès social et la liberté. Puis il s'assure le concours de l'armée. A l'aube du 2 décembre 1851, il fait arrêter les hommes susceptibles de lui opposer une résistance. Les troupes se placent aux points stratégiques. A 7h, des proclamations sont affichées qui annoncent l'opération et ses buts : dissolution de l'Assemblée nationale, maintien de la République, rétablissement du suffrage universel, élaboration d'une Constitution… Dès le lendemain, des barricades son édifiées à Paris. il y aura plus de 200 morts et des centaines de blessés. La France entière approuvera ce coup d'Etat le 21 décembre (plus de sept millions de oui contre 600.000 non) par la voie d'un plébiscite.

Sous le règne de Napoléon III que Victor Hugo avait surnommé ironiquement « Le Petit », la France connaît un développement économique et industriel remarquable (création d'un système bancaire, développement des chemins de fer, transformation des grandes villes) mais également une spéculation boursière effrénée et le début d'un immigration qui ne cessera de s'amplifier. De nouvelle lois sociales furent également mises en œuvre pour atténuer la dureté de la condition ouvrière. La fin du régime, suite à la guerre de 1870, contribua grandement à donner une image négative de la période d'autant plus que la

IIIème République naissante s’ingénia à occulter les aspects positifs de son règne.

(sources 1, 2)